



## APPEL A CANDIDATURES - APEROS CONCERTS 2026



## **OBJET DE LA CANDIDATURE**

Dans le cadre de l'organisation des Apéros Concerts 2026, la commune d'Espira de l'Agly (66) recherche deux débits d'alimentation, un type traiteur/restaurateur (ex : tapas, assiette composée, etc...) et un autre type foodtruck (hot dog, burger, etc...) pour chaque soirée, afin de mettre à disposition des Espiranenc(que)s, vacanciers et habitants des communes voisines, un service de restauration rapide lors de chaque apéro concert.

Les apéros concerts auront lieu tous les mercredis du mois de juillet 2026 soit les 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29.

Lors de chaque soirée, un groupe de musique jouera sur la scène du centre culturel, ouverte sur l'Espace Jean Teulière (place du Village), de 19h à 21h30. L'entrée est gratuite et accueille environ 300 personnes par soirée. Le débit de boisson sera assuré par un vigneron et une association de la commune.

## **CAHIER DES CHARGES**

Pour le traiteur/restaurateur : Il devra proposer un plat unique dans l'esprit de l'apéro-concert (assortiment de tapas, de verrines, grillades, plats cuisinés...) avec éventuellement une alternative végétarienne et enfant, et avec un tarif maximum de 10 € le plat.

Le Foodtruck proposera une carte variée en veillant à ne pas dépasser 10 € par produit.

En répondant à l'appel à candidatures, le candidat s'engage sur une ou plusieurs dates de son choix.

Le candidat doit être présent et en place sur site à partir de 18h30 jusque 22h.

Aucun déplacement de véhicule ou de la structure ne pourra intervenir durant ces horaires.

L'emplacement disposera d'un point d'eau et d'une prise électrique de 16A par commerçant, mais également un frigo professionnel pour l'espace traiteur/restaurateur.

La municipalité exige des candidats sélectionnés une hygiène irréprochable. Une benne à ordures sera mise à disposition. Les candidats devront également assurer la collecte de leurs déchets de fonctionnement, et l'emplacement devra toujours rester propre et sans détritrus.

L'espace restauration/traiteur et l'emplacement foodtruck se trouveront à proximité immédiate de la scène et des tables avec les débits de boisson.

Le candidat s'engage à ne pas commercialiser de boissons (softs ou alcoolisées).

## MODALITES TARIFAIRES

L'occupation de chacun des emplacements fera l'objet d'une convention d'occupation du domaine public. Tout candidat devra s'engager à respecter les termes prévus par cette convention.

L'occupation d'un emplacement sur le domaine public est soumise à une redevance d'occupation du domaine public votée par le Conseil Municipal.

Le montant de la redevance s'élève à 15,00 €.

## CRITERES DE SELECTION

- **Variété et qualité de l'offre** : une offre comprenant des produits locaux ou comprenant une alternative végétarienne et/ou enfant sera un plus.
- **Tarifs de vente** : l'apéro concert est une soirée accessible à tous, dans l'objectif de conserver le caractère populaire de la manifestation les tarifs proposés devront :
  - o **Pour le traiteur/restaurateur** : ne pas dépasser 10 € le plat,
  - o **Pour le foodtruck** : les produits vendus ne devront pas excéder 10.00 €, un produit de l'offre en entrée de gamme sera un plus.
- **Restauration rapide** : l'événement dure moins de 3h et le public arrive dès 18h45, le service rapide de produits déjà cuisinés ou préparés est essentiel pour minimiser l'attente lors de la commande. Il est d'ailleurs demandé aux candidats d'être prêts dès 18h30 soit 30mn avant le début de la soirée.
- **Restauration éco-responsable** : minimiser les déchets, supprimer le plastique, réduire le gaspillage alimentaire en variant les quantités proposées par exemple.

Les candidatures seront sélectionnées par une commission composée d'élus et d'agents de la commune. Les décisions sont sans appel. Les candidats seront prévenus par courriel.

Le jury, pour faciliter la sélection se donne le droit de demander des renseignements complémentaires aux candidats. La commune se réserve le droit de relancer les candidatures en procédure allégée (de gré à gré) si aucune candidature ne lui paraît acceptable ou en cas d'insuffisance de candidatures.

## CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 6 juin 2026

Réponse : 12 juin 2026

## LISTE DES PIECES A FOURNIR

- Le formulaire ;
- Une note de présentation du candidat comprenant la liste des produits proposés, la grille des tarifs, le personnel et tout élément permettant de juger de la qualité et du sérieux de l'offre (photo du foodtruck, tenue vestimentaire, etc...) ;
- Un justificatif du statut juridique de l'activité candidate ;
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique postulant ;
- Une attestation d'assurance pour la période d'exploitation.



## DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra être transmis au plus tard le 6 juin 2026 :

Par voie postale ou à déposer
<b>Mairie d'Espira de l'Agly – 27 rue 4 septembre – 66600 ESPIRA DE L'AGLY</b>
Par email
<a href="mailto:culture@espira.com">culture@espira.com</a>

Les candidats peuvent contacter pour toutes informations complémentaires :

Julien au 06 24 88 92 97 ou par mail [culture@espira.com](mailto:culture@espira.com)



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

**ENSEIGNE COMMERCIALE :**

**Activité :**

**SIRET :**

**NOM(S) :**

**Prénom(s) :**

**Adresse postale :**

**Téléphone :**

**Email :**

**Réseaux sociaux :**

---

**Produits à la vente et leur prix** : (à remplir ou fournir une carte en annexe)

**Date(s) sélectionné(e)s** : (plusieurs choix possibles)

**1**

**8**

**15**

**22**

**29**

**Espace d'alimentation souhaité** :

**Restauration/traiteur**

**Foodtruck**

**Nombre de KW nécessaires** :

**Nombre de tables nécessaires pour l'espace traiteur/restauration** :

**Nombre de mètres linéaire pour l'espace foodtruck** :

---

Je certifie que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts et m'engage à respecter les conditions d'exploitation de la commune d'Espira de l'Agly.

**Signature** :